



Consultation citoyenne contre les nuisances sonores

Participez à la consultation publique du PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) afin de donner votre avis sur les nuisances sonores dans votre environnement !



Un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) concernant les grandes infrastructures de transport terrestres (routières et ferroviaires) de l'État dans le Val-d'Oise est mis en consultation publique. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la législation européenne pour évaluer et gérer le bruit ambiant, avec l'objectif de réduire les nuisances sonores.

Le PPBE couvre les infrastructures où le trafic est élevé : plus de 30 000 passages de trains par an pour le ferroviaire et plus de 3 millions de véhicules par an pour les infrastructures routières. Il prévoit des actions pour prévenir et réduire le bruit, menées par des acteurs comme la RATP, la SNCF, Île-de-France Mobilités,

SANEF, et la direction des routes d'Île-de-France.

La consultation se déroulera du **28 novembre 2024 au 27 janvier 2025**, en ligne sur le site de la préfecture du Val-d'Oise. Vous pouvez présenter vos observations à l'adresse mail suivante : **ddt-suad-bruit@val-doise.gouv.fr**.

Après cette période, les observations seront analysées et le plan sera soumis à l'approbation du Préfet du Val-d'Oise.

Infos pratiques

La consultation se déroulera du **28 novembre 2024 au 27 janvier 2025**, en ligne sur le site de la préfecture du Val-d'Oise. Vous pouvez présenter vos observations à l'adresse mail suivante : **ddt-suad-bruit@val-doise.gouv.fr**.

Liens utiles

[Site du département du Val-d'Oise](#)